

## Méthodologie de comparaison des prix

Chaque semaine, le lundi matin, nous nous rendons physiquement dans les magasins Aldi, Intermarché, Delhaize et Carrefour. Les adresses de ces magasins figurent au bas de cette annexe. Nous y passons en revue les produits, article par article, avec notre liste de prix de vente pour les fruits et légumes, et nous adaptons le prix sur notre liste s'il a changé par rapport au lundi précédent. Nous répétons le processus pour les quatre magasins précités.

Pour Colruyt, nous relevons les prix en ligne proposés par le magasin de Genk. Nous ouvrons la page en ligne de Colruyt.be et nous la compulsions famille d'articles par famille d'articles. Nous enregistrons dans notre panier, pour chaque article, celui qui offre le prix le plus bas chez Colruyt (Everyday ou Boni), ce qui nous permet d'effectuer systématiquement la comparaison avec le prix le plus bas de Colruyt.

Quand tout est consigné sur la liste des prix de vente, nous la passons en revue ligne par ligne (= article par article). Sur cette base, nous adaptons nos prix en fonction du prix le plus bas du marché, y compris en tenant compte des promos des autres supermarchés.

Pour nos promos en cours, nous comparons avec la concurrence pour voir si elle propose aussi l'article en promotion, et si nécessaire, nous abaissons le prix pour l'aligner sur le plus bas.

Quand tout est prêt, nous transmettons les changements de prix aux collègues du service de traitement des données et ils apportent les modifications nécessaires à la base de données. Le mardi matin, tous les prix affichés dans le magasin ont été adaptés.

Le mardi matin, nous nous rendons à nouveau dans les quatre supermarchés précités que nous avons déjà visités physiquement la veille, pour y prendre des photos de tous les articles et de tous les prix. Si des modifications sont intervenues, nous les consignons sur notre liste de prix de vente du mardi. Pour Colruyt, nous répétons notre vérification numérique en prenant des captures d'écran de tous les prix du magasin de Genk ; ici aussi, nous adaptons les prix qui ont été modifiés.

Une fois que tous les prix sont consignés sur notre liste de prix de vente tels qu'ils ont été relevés le mardi chez tous les détaillants, y compris ceux de Lidl, nous créons nos paniers d'achats. Pour ce faire, nous procédons comme suit :

Nous prenons comme base la liste générale des prix de vente avec nos nouveaux prix adaptés. Nous travaillons onglet par onglet pour effectuer une analyse par supermarché. Nous comparons, article par article, les prix de tous les articles qu'il nous est possible de comparer un à un, et nous prenons toujours la variante la moins chère lorsqu'il y a deux emballages et que nous n'encodons qu'une seule variante. Nous appliquons ensuite un filtre pour enlever tous les articles que le concurrent ne suit pas. Nous obtenons ainsi une liste des articles que nous proposons au même titre que le concurrent. Les prix de vente de tous ces articles sont ensuite additionnés un à un pour Lidl et pour le concurrent, puis nous calculons la différence (absolue et en pourcentage). Vous trouverez une liste des produits comparés et de leurs prix dans les autres PDF repris sur la page d'accueil.

**Liste des supermarchés comparés le mardi 9 avril 2024 :**

Aldi	Dendermondesteenweg 263/2	9070 Destelbergen
Colruyt	Vennestraat 225	3600 Genk
Delhaize	Heidestraat 2	2660 Antwerpen
Carrefour	Oude Bareelstraat 85	9041 Gent
Intermarché	Rue Jules Vantieghem 3	7730 Estaimpuis